EIMIMIMINE IDIE IMIALILIBOSC



- INFORMATIONS

MUNICIPALES -

PRESENTATION

En ca début du mois da Mai, laissor-moi vous présenter la n° 15 de notre publication municipale. Comme d'habitude, vous allez y trouver les comptes-rendus des évenements de cas 3 derniars mois concernant la commune.

DE plus, vous allez recevoir ce bulletin juste avent le 2e tour des élections présidentielles. Vous y trouverez aussi les résultats du 1er tour.

Pour le 10 Mai sont donc en présence les 2 candidats arrivés en tête le dimanche 26 avril, c'est à dire Valer, GISCARD D'ESTAING et

François MITTERRAND.

Dans ces conditions, François MITTERRAND représenters la gauche toute entière pour le 2s tour de ces élections. Aussi l'ensemble du consail municipal et ail décidé de soutenir la candidature de François MITTERRAND, en étant dans la droite ligne des élections municipales, où le conseil municipal avait été élu à Melhosc sous l'étiquette d'enion de la gauche.

Oh, je sais, tout ne changera pas dés le lendemain de l'élection de François MITTERRAND, mais nous prendrons ensembles la route pour un

avenir meilleur:

-Où les chomeurs pourraient trouver du travail,

- Gù, par une autre maitrige de l'economie, le slogan "vivre, travailler et décider au pays" porrait commencer à dovenir réalité

Le conseil municipal vous indique son choix, maintenant, à vous de décider le dimanche 10 Mai.

Votre Adjoint: MANIFACIER Jean-Paul

ELECTIONS PRESIDENTIELLES: (1er tour)

D11-196 54		mune de ALBOSC		épartement ARDECHt		Ensemble FRANCE
Arlette LAGUILLER :	6	(4,08 %)	:	2,19 %	:	2,30 %
Marie-France GARAUD :	0	-	:	1,95 %	:	1,32 %
Michel CREPEAU :	0	-	:	1,51 %	:	2,21 %
Huguette BOUCHARDEAU :	7	(4,76 %)	:	1,29 %	:	1,10 %
Brice LALUNDE :	5	(3,40 %)	;	3,95 %	:	3,88 %
François MITTERRAND :	46	(31,29 %)	:	25,21 %	:	25,90 %
Valary bistand b'estaing:	43	(29,25 %)	:	31,54 %	ı	28,21 %
Georges MARCHAIS	24	(16,32 %)	:	15,80 %	:	15,42 %
Michel DEBRE :	2	(1,36 %)	:	1,65 %	:	1,56 %
Jacques CHIRAC :	14	(9,52 %)	4500	15,74 %	:	15,42 %
Inscrits :	1	- 79	:	193.210	:	36,246,257
Votants :	15	0 (83, 6 %)	:	61 %	:	81,58 %
Blancs ou nuls :	3	(1,67 %)	:	1,31 %	:	1,35 %
Exprimés :	14	7 (82,12 %	.):	79,69 %	:	79,73 %
The second of the second of the second of						

LE MOI DU MAIRE

Chers administrés

Lorsque ce numéro paraitra, les élections présidentielles seront

Jouées ou en passe de l'être.

Comment se sera exprimé le corps éléctoral? Nous n'en savons rien à l'heure présente. Il n'empeche que c'est une éléction trés importante. Je sais bien que tous les candidats se disent porteur de la vérité, mais à mon sens ce qui devrait nous guider, ce n'est pas les promesses, mais les actes. Or sans parti pris aucun il faut bien admettre que depuis 22 ans que la France est gouvernée sans partage per la droite où par conséquent de grandes choses auraient pu être faites, nous nous retrouvons sensiblement au même point qu'en 1934. C'est vrai que certaines catégories sont favorisées mais c'est au détriment du plus grand nombre. la politique économique est un scandale; n'est-il pas écoeurant de voir à la télé, et cela quelquefois à la même émission, des tonnes de pommes de terre vouées à la décharge parce que produites en trop grande quantité et puis d'éminantes personnalités nous demandent de faire l'aumone pour des millions d'enfants qui meurent de faim.

Pourtant, dans les anmées où la gauche entière a été au pouvoir, de sérieux bons en avant ont été accomplis, surtout en progrés social et cela n'a nuis en rien au progrés économique, au contraire. Faut-il rappeler que c'est en 1936, sous un gouvernement de Front Populaire, qu'a été voté la loi sur les 40 heures et les congés payés qui a fait tout d'un coup disparaitre le chomage; Une augmentation substentielle des

salaires qui a developpé l'économie, etc, etc...

Plus prés de nous, aprés les sombres années de l'occupation, où d'ailleurs la droite et le patronat, dans leur grande majorité, se sont vautrés dans la collaboration, nous avons pu voir la création de la sécurité sociale, cette grande conquête des travailleurs. Et, si à cette époque elle n'a pas été étendue à l'ensemble comme elle l'est aujourd'hui c'est à cause des dirigeants de ces catégories (commerçants, artisants, et agriculteurs) qui s'y sont opposé.

Voilà bien la preuve qu'il y a de grandes possibilités, encore faut-il le vouloir. Evidemment il est bien clair que les "gros" comme on dit communément, ne sont pas d'accord. Mais alors, puisque nos intérêts sont opposés aux leurs, nos intentions de vote doivent être

aussi opposées aux leurs.

Nous saurons au soir du 10 Mai si la population laborieuse, celle qui travaille et produit a compris l'enjeu de ces élections ou bien si encore une fois, elle s'est montrée incapable de faire autre chose que de rester béate devant les belles prommesses.

De toutes façons c'est elles qui recueillera les fruits de ce qu'elle aura semé. Je veux croire de tout coeur que ce sera pas les fruits

amers de la désillusion.

Votre Maire:

Noël GARIDEL

RBUNION DU CONSEIL (24 Janvier)

Le conseil municipal séest réuni le 24 Janvier en séance ordinaire, sous la présidence du Maire.

Ordra du jour:

- Approbation devis AEP laLoubatière L'Habitarelle.

- Devis aménagement école et dépendances.

- Délibération loi Barangé.

- Tarifs gîtes 1982.

REUNION DU CONSEIL (suite)

Aprés en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend les décisions suivantes:

1 - Aduction déeau potable a la Loubatière et à l'Habitarelle: Le conseil Municipal accepte ce projet qui s'eleve à une dépense totale de 180.000 F. Le financement sura réalisé de la façon suivante:

- Subvention. 75.000_F - Emprunt. 75.000 F - Part. usagers 30.000 F

2-TARIFS 1961:

- Eau Malbosc:

- Abonnement compteur: 10 F / an - Prix du forfait inchangé: 45 F / an pour 50 m3 - Prix du m3 supplémentaire: 1,16 F (au lieu de 1,03 r)

- Concessions au cimetière:

- Cinquantanaires: - Trantanaires: 80 F le m2 47 °F le m2 23 F le m2 - Temporaire:

- Prix du fossayeur:

- 325 F la fosse au lieu de 288 F.

Jusqu'à présent cette somme était payée en partie par la Mairie et en partie par la famille du défunt, pour les les personnes de la commune. Dorénavant, la Mairie prendra en charge la totalité de la dépense (réunion du 26-2-1,81) pour:

- Les personnes domiciliées dans la commune.

- Les personnes inscrites sur la liste électorale.

Pour les autres défunts entérrés à Malbosc, la totalité de la dépense sera à la charge de la Famillo.

- Gîtas communaux:

Pour l'année 1982 le conseil municipal décide une augmentation générale de 13 % du prix des gîtes. Les tarifs seront donc les suivants:

Gîtes école: - Juillet, Août: 346 F / semaine - Juin , Septembre: 252 F / scmaine 252 F / semaine - Hors saison:

Gîte presbytere nº1:

- Juillet, Août: 445 F /semaine - Juin, Ceptembre: 368 F / semaine - Hors saison: 252 F / semaine

Gîte presbytère n. 2:

- Juillet, Août: 486 F /semaine - Juin, Septembre: 368 F /semaine - Hors saison: 252 F /semaine

Location week-end (prix unique) - 55 F / week-end

Pour la commission information:

MANIFACIER Jean-Paul

REUNIUN DU CUNSEIL (26 Février)

Le Conseil Municipal s'est réuni un seaner ordinaire le 26 février sous la présidence du Maire

Absents: LOUCHE Pierre, MAZEL Simeon

Ordre du jour:

- Préparation budget primitif 1961
- Divers

1 - Preparation du budget primitif 1961

- Calcul des impôts communaux

Il existe 4 impôts communaux qui sont:

- La taxe d'habitation

- La taxe sur le Foncier bati

- La taxe sur le Foncier Non Bati

- La taxa professionnelle

Sur les documents qui sont un Mairis, (Matrice Cadastrale...) nous pouvons retrouver les bases d'imposition qui concernent chaque contribuable de la commune, au sujet de l'une ou plusieurs de ces taxes.

Pour savoir le montant annuel de l'impôt que vous devez régler à la commune, le percepteur multiplis vos bases d'imposition par un taux d'imposition (>), qui est identique pour chaque contribuable de la commune.

En 1980, le total de ces bases et le produit des impôts communaux ont donne les résultats suivants:

TUTAL DES BASES D'IMPUSITION	TAUX COMMUNAL	RECETTES TUTALES (Impôts)
Taxe d'habitation 210.830 Foncier	5,44 %	11.469 F
Bati 120.220	4,44 %	5.338 F
Non Dati 26.560	85,30 %	22.656 F
Professionalle	34,70 %	4.143 F
Total des impôt	s commu r aux:	43,606 F

Après en evoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'augmenter le total des impôts de la Commune de 43.606 à 48.503 F, soit + 11,23 %. Mais le montant de votre impôt communal no sera pas pour autant augmente de 11,23 %. En effet, deux phénomenes se conjugent:

- un nous demande de diminuer le taux de la taxe professionnelle

car il est trop élavé par rapport au taux départemental.

- Les bases d'impôsition 1961 seront plus grandes que celles de 1960. (Augmentation des maisons habitables...). Donc, la somme à encaisser sera à partager entre plus de personnes. Aussi, le pourcentage d'augmentation des impôts sera trés faible en 1761. (ex: 2,02 % pour la taxe d'habitation). Ceci donne le tableau suivart:

	1981	Jaux 1981	Variation par Recettes rapport à 60 pour 1961
Taxe d'habitation	: 244.600	: 5,55	%: + 2,02 % : 13.537 F
the state of the s			7 : + 1,57 % : 5.993 F
			%: + 1,46 % : 24.566 F
Taxe professionnelle			

REUNION DU CONSEIL (suite)

Pour une information plus complete voici, en comparaison, les taux de ces taxes dans le département de l'Ardeche et sur l'ensemble de la France, pour l'année 1980.

	Taxe Habitat	ion B	oncier	Foncier non Bati	Taxe Profes	 ssionnelle
T				85,30 %		
Taux Moyen national	: 10.56		11 56 0.	22 (00	: 34,70	J 70
Taux plafond national	. 26 40		70,00 %:	33,63 %	: 11,32	%
Taux plafond national	. 20,40	2 :	28,90 %:	64,06 %	: 26,30	10
Taux moyen département	: 1,12,7	6 :	10,38 %:	56,64 %	: 9,38	%
Tanx plafond département	: 17,60 9	q :	25,95 %:	141,60 %	: 23,45	So
	distribution of					

Le secrétaire de séance:

MANIFACIER Jean-Paul

REUNION DU BUREAU D'AIDE SUCIALE (19 Mars)

Le bureau d'aide sociale s'est réuni le 19 Mars et a voté le budget suivant pour l'année 1981.

1- RECETTES:

-	Concessions cimetiere Subvention Commune Quâtes	100,00 1.500,00 1.200,00
2- DEPENSES:	Total	2.800,00
-	Charges sociales Repas des personnes agées	55,00 2.745,00

Total 2.800,00

Pour la commission information: MANIFACIER Jean-Paul

REUNION DU CONSEIL(14 Mars)

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le samedi 14 Mars sous la présidence du Maire.

Ordre du jour:

- Vote du budget primitif 1981

Apres en avoir délibéré, le conseil municipal vote le buget pour 1981. Vous en trouverez le compte rendu dans les pages suivantes.

Commentaires:

- Dans la section investissement vous trouverez le financement

de l'adduction d'eau de La Loubatiere et l'Habitarelle

- Vous y trouverez aussi une somme assez importante (84.000 F) pour la refection des chemins communaux et eventuellement le goudronnage d'une partie de la route de Gorges. Cette somme provient en grosse partie de la ristourne de T.V.A sur le dernier goudronnage des chemins

Pour la commission information:

: SECTION DE FUNCTIONNEMNT :

1- DEPENSES

- SELFINGES		
1- DENKLES ET FLURNITURES:		
- Combustibles école, Mairie; gîtes (charbon, gaz		
- Fournitures scolaires (charbon, gaz) :	2.500
	:	: 1.000
2- FRAIS DE PERSONNEL:		
- Kémunération de la secrétaire	:	20.000
- Rémunération femme de ménage		4.000
- Indemnites diverses		2.000
- Charges sociales	:	10.660
3- IMPUTS ET TAXES: - 15 and things and the things the state of the		
- impots fonciers de la Commune		650
- Taxe sur le fond national d'adduction d'osu	100-1	650
4- TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS:		400
- Entretien des bâtiments communaux		
- Entretien des chemins communaux	:	16.000
- Entratien de matériel	:	15.000
- Acquisition de petit matérial	:	4.000
- Lictricite (batimente et esteri	:	6.000
- Primes d'assurances	:	12.000
	:	2.600
5- PARTICIPATION ET CONTINGENTS:		
- Contingent pour dépenses d'aide sociale	:	E.U77
- Cotisations municipales	:	
- Service incendie (Pompiers des Vans)	:	
- Syndicat du personnel communal - Cotisation aux gîtes de France	:	62
- Ramassage des ordures (S.I.C.O.M)	:	600
- Destruction des ordures (S.I.T.U.B.A)	:	12.255
- Emprunt syndicat du Chassezac	:	3.800
- CUCISATION SUNDICAT OU CL	:	662
- Fédération des Mairies	:	343
6- SUBVENTIONS:	:	5 G
- Burnari d'		
- Bureau d'aide sociale - Société de chasse	:	1.500 -
- Comité des fêtes	;	
		200
7- FRAIS DE GESTION GENERALE		
- Fotes et cérémonies		4
- Frais de transport de la secrétaire		1.000
TOUTHILLUTES OF DUTERNI	:	5.000
- Documentation générale		3.000
- rrais de P.a T. (postes d'aban-	:	300
	:	the state of the s
- Indemnité des 3 Adjoints	:	11.000-
t- FRAIS FINANCIERS:	•	11.00.
- Hemboursement des interâte de		
pour operations financiares	:	30.570
9- PRELEVENENT POUR TO D AND D DATE	:	500
9- PRELEVEMENT POUR DEPENSES DITHVESTISSEMENT	:	39.126
10- TOTAL DES DEPENSES:		
THOUSE THE PARTY OF THE PARTY O		236.635

REMARQUE:

Le budget 1980 s'élevait, en recett s et en dépanses à 201.393,31 F. Celui de cette année à 236.635 F. Le budget est donc en augmentation de 18,49 //-

6

SECTION DE FUNCTIONNEMENT

2- RECETTES

1- PRODUITS DE L'EXPLOITATION		
- Vente d'eau		9.000
- Redevance pour les ordures	:	16.055
2- PRODUITS DOMANIAUX:		
- Location des gîtes	:	14.500
- Concession sur les cimetières	:	600
3- PRUDUITS FINANCIERS:		
- Annuité du département Pour le chemin d'abeau		735
	•	100
4- RECOUVREMENT - SUBVENTIONS:		e 00
- PRoduit des cebines téléphoniques		5.000
- Fond scolaire - Participation du département	•	150 13.36U
		13.300
5- VERSEMENT REPRESENTATIF DE LA TAXE SUR LES SALAIRES:		
- Attribution de garantie (dotation forfaitaire)		
- Dotation potential fiscal		20.746
- Impôts sur les ménages		18.450
- Dotation petites communes		34.564
- Régularisation	:	3.864
6 - IMPOTS INDIRETS:		
- Attribution sur les permis de chasser	:	330
- Taxes additionnelles aux droits de mutation	:	10.429
- Licence des débits de boissons	:	30
7- CONTRIBUTIONS DIRECTES:		
		48.504
8- TOTAL DES RECETTES:		
OTTE DES RESERVES.	:	238.635
	:	238.635
=======================================	:	238.635
	:	238.635
	:	238.635
		238.635
		238.635
======================================		6.
: SECTION D'INVESTISSEMENT: 1- RECETTES - Prélèvement sur les recettes defonctionnement	:	39.126
: SECTION D'INVESTISSEMENT: 1- RECETTES - Prélèvement sur les recettes defonctionnement - Recouvrement des créances à long terme		39.126 5.289
: SECTION D'INVESTISSEMENT: 1- RECETTES - Prélèvement sur les recettes defonctionnement - Recouvrement des créances à long terme - Remboursement de T.V.A.		39.128 5.289 67.447
: SECTION D'INVESTISSEMENT: 1- RECETTES - Prélèvement sur les recettes defonctionnement - Recouvrement des créances à long terme - Remboursement de T.V.A. -Sebvention pour adduction d'eau de La Loubatiere		39.126 5.289 67.447 75.000
: SECTION D'INVESTISSEMENT: 1- RECETTES - Prélèvement sur les recettes defonctionnement - Recouvrement des créances à long terme - Remboursement de T.V.ASebvention pour adduction d'eau de La Loubatiere - Imprunt pour		39.126 5.289 67.447 75.000 75.000
: SECTION D'INVESTISSEMENT: 1- RECETTES - Prélèvement sur les recettes defonctionnement - Recouvrement des créances à long terme - Remboursement de T.V.ASebvention pour adduction d'eau de La Loubatiere - Impruht pour " " " - Participation usagers " "		39.126 5.289 67.447 75.000 75.000 30.000
: SECTION D'INVESTISSEMENT: 1- RECETTES - Prélèvement sur les recettes defonctionnement - Recouvrement des créances à long terme - Remboursement de T.V.ASebvention pour adduction d'eau de La Loubatiere - Impruht pour " " "		39.128 5.289 67.447 75.000 75.000
: SECTION D'INVESTISSEMENT: 1- RECETTES - Prélèvement sur les recettes defonctionnement - Recouvrement des créances à long terme - Remboursement de T.V.ASebvention pour adduction d'eau de La Loubatiere - Imprubt pour " " " - Participation usagers " " Total des recettes		39.128 5.289 67.447 75.000 75.000 30.000
: SECTION D'INVESTISSEMENT: 1- RECETTES - Prélèvement sur les recettes defonctionnement - Recouvrement des créances à long terme - Remboursement de T.V.ASebvention pour adduction d'eau de La Loubatiere - Impruht pour " " " - Participation usagers " "		39.126 5.289 67.447 75.000 75.000 30.000
: SECTION D'INVESTISSEMENT: 1- RECETTES - Prélèvement sur les recettes defonctionnement - Recouvrement des créances à long terme - Remboursement de T.V.A Sabvantion pour adduction d'eau de La Loubatiere - Imprunt pour " " " - Participation usagers " " Total des recettes 2- DEPENSES - Remboursement des emprunts		39.126 5.289 67.447 75.000 75.000 30.000
: SECTION D'INVESTISSEMENT: 1- RECETTES - Prélèvement sur les recettes defonctionnement - Recouvrement des créances à long terme - Remboursement de T.V.A Sabvention pour adduction d'eau de La Loubatiere - Impruht pour " " " " Total des recettes - Participation usagers " Total des recettes - Achat de cuves à eau	::::::	39.126 5.289 67.447 75.000 75.000 30.000 291.664
: SECTION D'INVESTISSEMENT: 1- RECETTES - Prélèvement sur les recettes defonctionnement - Recouvrement des créances à long terme - Remboursement de T.V.A Sabvantion pour adduction d'eau de La Loubatiere - Imprunt pour " " " - Participation usagers " " Total des recettes 2- DEPENSES - Remboursement des emprunts	::::::	39.126 5.289 67.447 75.000 75.000 30.000 291.664
: SECTION D'INVESTISSEMENT: 1- RECETTES - Prélèvement sur les recettes defonctionnement - Recouvrement des créances à long terme - Remboursement de T.V.A Sabvention pour adduction d'eau de La Loubatiere - Impruht pour " " " - Participation usagers " " Total des recettes 2- DEPENSES - Remboursement des emprunts - Achat de cuves à eau	::::::	39.126 5.269 67.447 75.000 75.000 30.000 291.664
: SECTION D'INVESTISSEMENT: 1- RECETTES - Prélèvement sur les recettes defonctionnement - Recouvrement des créances à long terme - Remboursement de T.V.A Sabvention pour adduction d'eau de La Loubatiere - Imprukt pour " " " - Participation usagers " " " Total des recettes 2- DEPENSES - Remboursement des emprunts - Achat de cuves à eau - Adduction d'eau de La LOubatiere - Entretien des chemins goudronnés		39.126 5.289 67.447 75.000 30.000 291.664 20.990 6.500 180.000 84.374
: SECTION D'INVESTISSEMENT: 1- RECETTES - Prélèvement sur les recettes defonctionnement - Recouvrement des créances à long terme - Remboursement de T.V.A Sebvention pour adduction d'eau de La Loubatiere - Impruht pour " " " - Participation usagers " " " Total des recettes 2- DEPENSES - Remboursement des emprunts - Achat de cuves à eau - Adduction d'eau de La LOubatiere		39.126 5.289 67.447 75.000 75.000 30.000 291.664 20.990 6.500 180.000

REUNION DU CONSEIL (18 Avril)

Le conseil municipal s'est réuni le semadi 18 Avril à 16 h en séance ordinaire, sous la présidence du Maire.

Secrétaire de séence: MANIFACIER Jean-Paul

Absents: Duzand René, Meynadier Adrien, Mazel Siméon.

Ordre du jour:

- Approbation chemins de randonnées.

- Formation du bureau de vote pour les élections présidentielles.

- Divers.

1- CHEMINS DE RANDONNEES:

Un plan nous est proposé. Il indique les chemins de randonnées qui sillonnent la Commune.

Il est demandé à la Commune de faire en sorte que ces chemins restent ouverts au passage des randonneura. Mais la Commune:

- Ne peut-être jugée responsable en cas d'accident sur ces chemmins.

- Ne doit en aucune façon entreterir ces chemins.

Premant en compte ces considérations, le conseil municipal décide d'approuver ce plan des chemins de randonnées. Ce plan sera publié ultérieurement, avec l'aide de monsieur TCCHUDI de Malbosquet.

2- BUREAU DE VOTE:

Il est formé par les conseillers municipaux qui se remplaceront toutes les deux heures.

3- DIVERS:

Sur la demande de MANIFACIER Jean-Paul, les problèmes suivant sont étudiés:

a) <u>Panneaux indicateurs pour les villages</u>: Le conseil municipal décide de commander des panneaux indicateurs qui seront placés aux embranchements des différents villages de la commune, c'est à dire:

- Mourèdes

- Malbosquet

- Les Combres - Fourniel

- Le Chambon
- Chabanne, Les Escoussous Abaau
- Sabuscles, Fabre, Gorge

- La Mas

- b) <u>Pins sur la route de Sabuscles:</u> L'abettage des pins sera poursuivi sur les bords de la route, avec l'eide d'un forestier. Les habitents de Sabuscles et de Fabre seront contactésà ce sujet par les conseillers municipaux: Durand René et Tilly Jean-Michel.
- c) Nettoyage des bordures sur la route départementale: Vu le bon travail effectué par les sapeurs-forestiers sur le route des Vans, dans le commuse de Brahic, il est regréttable que le travail s'errete au pont de Gournier. Le question a été posée par le Maire au Conseiller Général, pour que ces travaux puissent se poursuivre sur la commune de Malbosc.
- c) Pannesu limitation de vitesse: Les habitants du village de Sabuscles ont constaté à plusieurs reprises la vitesse excessive de certaines voitures dans la traversée du village. Il craignent pour les enfants, nombreux en période estivals.

Un panneau sera donc estallé à l'entrée du village.

e) Jaxi pour Besseges: La demande de Mr et Mme Masson René, concernant un taxi pour se rendre à Besseges les jours de marché, est évoquée. Le conseil municipal juge qu'il ne peut pas engager des frais aussi importants pour le peu de personnes concernées.

Le secrátaire de saance: